

LA GAZETTE D'ACHENHEIM



LE MOT DU MAIRE

Chères Achenheimois, chers Achenheimois,

Nous apprenons progressivement à vivre avec les incertitudes économiques et sociales : augmentation des prix et réduction de pouvoir d'achat qui en résulte. Les communes n'échappent pas à ces difficultés qui nous obligent à faire des choix, à prioriser et nous appelle à nous écarter du « toujours plus ». Est-ce une contrainte ou une opportunité ? Probablement les deux !

Notre Commune poursuit sereinement son **programme d'investissement**. Le chantier périscolaire prend forme, l'isolation de l'école élémentaire est programmée pour l'été, le tout dans un budget maîtrisé, sans augmentation à ce jour. Le budget 2023 sera également consacré au passage en leds de l'ensemble de notre éclairage public, ce qui nous permettra de réaliser des économies par la suite.

Le **programme d'animations**, associatives et communales, se poursuit également tout comme les actions citoyennes. Le carnaval des enfants a rencontré,

une nouvelle fois, un vif succès ; et ce sera assurément le cas des animations inscrites à l'agenda de ce printemps. Je vous invite tout particulièrement à participer au nettoyage du ban communal, qui aura lieu le 15 avril prochain en partenariat avec les écoles.

Les actions citoyennes, et notamment celles qui sont portées par le Comité Citoyen, vont également se poursuivre et s'intensifier ; des journées citoyennes de « travaux et d'entretien » sont prévues à l'initiative de ce comité et de tous les habitant(e)s d'Achenheim qui accepteront d'y participer seront les bienvenu(e)s. Toutes ces initiatives font battre le cœur de notre beau village.

Permettez-moi une mention particulière pour **les décorations de Pâques**, imaginées et réalisées par notre équipe technique dans un esprit à la fois de créativité et de sobriété ; voilà une illustration que l'on peut faire simple et bien. Bravo à eux !

Profitons de notre cadre de vie !

Votre Maire, Valentin RABOT



Achenheim

Une terre qui construit l'histoire

BULLETIN N° 08 / PRINTEMPS 2023

L'AGENDA DE PRINTEMPS

AVRIL

- 01** : Carnaval antillais - Association des Amis des Antilles
- 15** : Nettoyage du ban communal
- 15** : Concert annuel - Harmonie d'Achenheim
- 29/30** : Messti - Football Club Étoile Bleue

MAI

- 14** : Initiation pêche à l'étang - A.A.P. Achenheim
- 14** : Marché aux puces - Association « Coup de Main, Coup de Cœur »
- 29** : Marché des Créateurs

JUIN

- 02** : Ensemble vocal « Diapason » à l'église d'Achenheim
- 10/11** : Exposition photos « Luminance » - Photo Club
- 10/11** : Pêche 24h - A.A.P. Achenheim
- 25** : Fête de la Musique - Harmonie d'Achenheim

**ACHENHEIM - COMMUNE PROPRE**

GRAND NETTOYAGE de printemps

SAMEDI 15
AVRIL 2023

RDV À 9H SUR LE PARKING DEVANT LA SALLE DES FÊTES



UNE MATINÉE ÉCO-CITOYENNE POUR RAMASSER LES DÉCHETS QUI DÉNATURENT LA COMMUNE

Nous vous invitons à venir nombreux participer à cette action. Les enfants devront être accompagnés d'un adulte.

Gants, pinces, sacs poubelles et masques seront fournis. Pensez à vous munir d'un gilet de sécurité fluo.

Inscriptions et renseignements à la mairie, au plus tard le 8 avril 2023
Tel : **03 88 96 00 72** | Mail : **accueil.mairie@achenheim.fr**

MAIRIE ET AGENCE POSTALE COMMUNALE

7 rue des Tilleuls - 67204 Achenheim
Tél. : 03 88 96 00 72
accueil.mairie@achenheim.fr
www.achenheim.fr

BIBLIOTHEQUE

Mairie d'Achenheim
Tél. : 03 88 96 57 87
bibliotheque@achenheim.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

INFOS UTILES

Lundi et mercredi : 8h - 12h et 14h - 17h
Vendredi : 8h - 12h et 15h - 18h
Nouveaux horaires agence postale :
Lundi, mercredi et vendredi : 8h - 12h

Mercredi : 9h - 12h et 15h30 - 18h
Vendredi : 15h30 - 19h
Samedi : 9h - 12h

EN CAS D'URGENCE

POMPIERS : 18
POLICE : 17
SAMU : 15

GENDARMERIE DE WOLFISHEIM :
03 88 78 20 19



Retrouvez les informations de la commune sur notre page Facebook et sur PanneauPocket

Prochaine édition : juin 2023

VIVRE ENSEMBLE

RESTAURANT LOTISSEMENT STRASSE

Des tracts émanant d'un collectif ont circulé au sujet du projet de restaurant dans le nouveau lotissement Strasse. Ces tracts véhiculent des informations erronées, une présentation tendancieuse quant aux intentions du projet. La Commune y a répondu de façon factuelle par courrier du 2 mars dernier.

Cette polémique est stérile et ignore au demeurant l'intérêt général.

LES FAITS :

- Le quartier Strasse a fait l'objet d'un permis d'aménager en 2014 qui prévoit, le long de la Route de Strasbourg, une zone d'activités composée de trois emplacements : l'espace Santé qui est construit, le restaurant en projet et dans une dernière phase un bâtiment de commerce et de services.
- Le permis de construire du restaurant prévoit une surface totale de 379 m² dont 178 m² sont consacrés aux espaces de restauration. Il proposera une 60aines de places.
- Le projet répond par ailleurs à des attentes exprimées par des habitants. Il n'est pas question d'y tolérer des excès ou des abus. Il en va ainsi pour les autres restaurants de la commune et pour toute autre activité d'ailleurs.

LA SUITE :

- Sur proposition de membres du collectif, l'orientation du restaurant va être modifiée et les terrasses seront exposées côté Rte de Strasbourg.
- Une attention particulière sera portée sur les accès. Un travail se fait avec l'Eurométropole pour trouver les meilleures solutions.
- Une rencontre sera organisée sur place avec les riverains autour de ce projet.
- La Commune entend les inquiétudes ; elle poursuivra toujours les échanges permettant d'améliorer les projets. L'occasion nous est donnée de réfléchir à la définition que nous donnons à l'intérêt général qui consiste à :
- Privilégier les attentes collectives : celle d'une rue, d'un quartier, d'une commune entière.
- Aménager les différents quartiers pour qu'ils soient de vrais lieux de vie.
- Réfléchir ensemble à l'évolution des projets pour en améliorer la qualité.

La Commune rappelle son attachement à cet intérêt général.

RÉUNION PUBLIQUE RUE BOURGEND

La Commune a organisé une réunion publique au sujet de la rue Bourgend le 9 mars dernier, avec l'appui de l'Eurométropole. Près d'une cinquantaine de personnes ont répondu pour des échanges riches et des propositions qui le furent tout autant. Merci à tous les participants pour leurs avis et idées.

LES OBJECTIFS DE CETTE RENCONTRE :

- Réduire les vitesses de circulation.
- Sécuriser les cheminements cyclistes et piétons.
- Faire le lien entre les différents itinéraires cyclables.
- Apaiser la circulation en partageant l'espace.

Une proposition : la CVCB... Chaussée à Voie Centrale Banalisée. Mais de quoi s'agit-il ? Vous l'avez certainement déjà vue dans d'autres communes (Holtzheim et Oberschaeffolsheim par exemple).

LE PRINCIPE DE LA CVCB :

- Matérialiser au sol des bandes permettant de distinguer les circulations des cyclistes et une partie centrale pour les voitures.
- Les voitures peuvent circuler sur toute la route, même sur les bandes cyclables, mais doivent se déporter sur



la voie centrale en cas de présence d'un cycliste.

- Cette formule se développe un peu partout depuis quelques années.

AVANTAGES :

- Réduction des vitesses : constat fait dans les communes qui ont mis une CVCB en place.
- Matérialisation de bandes pour les cyclistes.

POINTS DE VIGILANCE :

- Diminution de places de stationnement dans la partie Nord de la rue Bourgend.
- Maintenir les priorités à droite au droit de la rue de la Bruche et du chemin des Ecoliers. Renforcer la visibilité de ces priorités à droite.
- Réflexion autour d'aménagements complémentaires pour réduire les vitesses : rétrécissements, écluses, feu tricolore « récompense »...

L'Eurométropole va désormais intégrer ces points de vigilance et les travaux d'aménagement pourraient encore avoir lieu en 2023.

VIVRE ENSEMBLE



Achenheim

Une terre qui construit l'histoire

VOUS AIMEZ ACHENHEIM ET VOUS AIMEZ L'HISTOIRE ?

Le 06 février dernier, à l'initiative de Mme David et M. Resch, une première réunion de passionnés d'histoire et plus particulièrement l'histoire d'Achenheim s'est déroulée à la mairie. Cinq personnes ont participé à ce premier RDV et aimeraient mener de plus larges initiatives. A ce jour, le format n'est pas défini : expo, rencontre... ? Le comité citoyen sera associé à cette démarche.

Si vous aussi, l'histoire voire la préhistoire d'Achenheim vous intéresse, n'hésitez pas à contacter Mme David ou M. Resch.

Jean.david82@sfr.fr

philippe67.achats@gmail.com / 06 37 24 39 20

JOB D'ÉTÉ

Tu as entre 16 et 18 ans et tu habites Achenheim ?

Rejoins notre équipe technique pour un job d'été de 15 jours.

Entre le 10 juillet et le 31 août.

Il reste encore quelques places.



Contact : accueil.mairie@achenheim.fr
03 88 96 00 72

INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2023 2024

LES ÉCOLES :

Les enfants concernés

- Ceux nés en 2020 entrant en Petite Section de maternelle.
- Ceux nés en 2017 entrant au Cours Préparatoire.
- Les enfants des autres classes dont les parents sont nouvellement installés à Achenheim.

Une procédure d'inscription en deux étapes :

1 - L'INSCRIPTION EN MAIRIE

Sur rendez-vous, tél. : 03 88 96 00 72

- Un courrier a été adressé aux parents qui ont fait une déclaration d'arrivée.
- Les inscriptions ont commencé le 21 mars 2023. Les personnes qui n'ont pas été destinataires du courrier devront prendre rapidement contact avec la mairie.
- Les documents nécessaires à présenter lors de l'inscription sont : un justificatif de domicile, le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant ou un certificat médical attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires.

Le certificat d'inscription est remis aux parents.

2 - L'ADMISSION À L'ÉCOLE

Se munir du certificat d'inscription qui a été remis par la mairie.

- **À l'école maternelle : les 12 et 13 avril 2023**
Sur rendez-vous, tél. : 03 88 96 11 97
- **À l'école élémentaire : le 22 et 23 mai 2023**
Sur rendez-vous, tél. : 03 88 96 11 87

LE PÉRISCOLAIRE :

Inscriptions : du 9 au 21 mai 2023

Pour les enfants habitant ACHENHEIM

CONTACTS :

Maternelle : Prescillia TANGTEN,
tél. : 03 90 29 69 76

Élémentaire : Jean Pierre TATY-GOMA,
tél. : 03 90 29 69 76

